

## Tarification des cours pour la saison 2023-2024 (27.02.2023)

	Débutants (1 ou 2 cours) (lundi et/ou mercredi)	Loisir (dès 1 <sup>ère</sup> étoile) (1 ou 2 cours) (lundi et′ou mercredi)	Cadres B light (dès 1 <sup>ère</sup> étoile) (2 cours à choix, sur inscription) (mardi, mercredi ou vendredi)	Cadres B (dès 1 <sup>ère</sup> étoile) (mardi, mercredi et vendredi)	Cadres A light (dès 7 ARP) (2 cours à choix, sur inscription) (lundi, mercredi ou vendredi)	Cadres A (dès 7 ARP) (lundi, mercredi et vendredi)	Forfait libre	Cours collectif supplémentaire (réservé aux paquets cadres light et forfait libre, selon appréciation du professeur)
Cours collectifs par semaine (selon option choisie)	1 x 1h ou 2 x 1h	1 x 1h ou 2 x 1h	2 x 1h	3 x 1h	2 x 1h	3 x 1h	-	1 x 1h
Off-ice (uniquement pour les cadres)	-	-	<b>✓</b>	✓	<b>✓</b>	✓	-	-
Semaines intensives	-	-	3	3	3	3	-	-
Musique concours <sup>1</sup>	-	-	✓	✓	✓	✓	-	-
Cours privés 30 min. (par saison)	-	-	4	8	12	24	-	-
Prix mensuel (sur 6 mois)	30 ou 60	30 ou 60	103	159	155	263	-	30
Total saison <sup>2</sup> (septembre - mars)	180 ou 360	180 ou 360	618	954	930	1'578	180	180

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Découpage d'une musique pour le programme de compétition. Tout changement nécessaire à la musique (p.ex. changement de niveau) sera facturé séparément.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ne comprend pas la cotisation de base annuelle de Fr. 100.- facturée à part (cf. remarques importantes à la page suivante)

## **Remarques importantes**

Les nouveaux membres débutants bénéficient la première année d'un rabais et paient la première saison 40.- / mois (pour un total de 240.-) en catégorie « Débutants avec 2 cours par semaine » et 20.- / mois (pour un total de 120.-) en catégorie « Débutants avec 1 cours par semaine » (hors cotisation de base).

Chaque groupe a un prix forfaitaire, toutes les prestations notées sont comprises dans le prix du forfait. Un rabais de 70.- est accordé sur les cours collectifs au second membre de la famille et un rabais de 120.- est accordé sur les cours collectifs aux membres suivants. Un rabais fratrie s'appliquera seulement pour les enfants d'une même famille jusqu'à leur 18 ans révolu au premier mai.

Le forfait du paquet choisi couvre la saison (du 16 mars 2023 à mi-mars 2024. Il est de la responsabilité du membre de planifier à l'avance les cours privés compris dans le forfait du paquet choisi. Les cours privés et les semaines intensives non utilisés à la fin de la saison ne seront ni remboursés ni transférés à la saison suivante.

Ne sont pas compris dans les paquets et seront facturés séparément :

- La cotisation de base de 100.- facturée en début de saison (avant l'assemblée générale)
- Les cours privés supplémentaires
- Les frais d'inscription aux tests et les frais d'accompagnement du professeur
- Les frais d'inscription aux concours et les frais d'accompagnement du professeur
- Les cours entre-saison (avant et après saison)
- Les cours off-ice hors saison
- La participation aux divers camps
- La licence ARP
- La licence SIS

Chaque membre s'engage à participer activement aux ventes (pâtisserie, saucisses, ...) ainsi qu'à au moins deux manifestations importantes organisées par le club (telles que « Souper soutien », « Coupe Prévôtoise », « Gala », « Braderie », etc ...).

A noter que, jusqu'à fin juin, la saison précédente ainsi que la cotisation de la nouvelle saison doivent être soldées pour que le patineur / la patineuse puisse entrer sur glace et débuter sa saison.

## Filières de progression au sein du CPMoutier

